

NOTRE FAVORI NATIONAL
melchers
Gin
Canadien
CROIX D'OR

10 oz. \$1.05-26 oz. \$2.40-40 oz. \$3.45
Produit de Melchers Distilleries Limited,
Montréal Berthierville.

L'AUTORITÉ

Le plus ancien hebdomadaire français de Montréal

3 Cents

ENCOURAGEZ
L'AUTORITÉ
en confiant vos travaux d'imprimerie à
Provincial Publishing
Company, Limited
333 Canada Cement Bldg.
MONTREAL
VOS IMPRIMES

"J'entends grincer la scie et tomber le marteau." (Campanon).

Administration: Suite 333, Edifice Canada Cement, Tél.: Lan. 9841

25^e ANNEE — No 1949

J.-A. Fortin, Dir.-Gérant.

MONTREAL, 17 JANVIER 1942

Gilbert La Rue, Rédacteur en chef.

Abonnement: \$2.50 par année

VISITE A MONTREAL D'UN "COLONNARD"

Quand nous bouclons les nôtres dans des camps de concentration... — Le motif secret qui fit inviter Max Eastman, ami de Trotsky et adversaire de Staline, quel est-il? — Un pince-sans-rire qui a fini par rire jaune. — Notre "bonne presse" parle comme Gribovitch.

A quelle inspiration a-t-elle pu obéir le *People's Forum* en invitant à Montréal un certain Max Eastman, de New-York, qui est venu débattre lundi soir contre Staline et son état-major? Est-ce parce que le sieur Eastman s'était donné comme un "spécialiste des questions russes"? Quoi qu'il en soit, cette association montrealaise avait habitude ses auditeurs à plus de discernement et elle devra désormais mieux se renseigner avant de lancer ses invitations.

Lorsque nous envoyons dans les camps de concentration nos propres "colonnards", il est tout de même malséant d'en faire venir des Etats-Unis. Débattre à tort et à travers contre Staline ne peut changer quoi ce soit en Russie, mais peut semer la démoralisation chez nous. A moins que le sieur Eastman n'ait été spécialement amené par un groupe ayant un motif caché?...

Cet "expert en choses russes" a été tout de même forcé d'admettre, après un certain nombre de questions, qu'il n'avait pas mis les pieds en Russie depuis vingt ans et qu'il n'y avait fait alors qu'un séjour de 24 mois. On avouera qu'il ne manquait pas les experts qui auraient pu nous renseigner mieux sur la Russie moderne. Il a dû convenir aussi qu'il était un ardent admirateur de Trotsky, ennemi juré de Staline, et qu'il s'était opposé de toutes ses forces à l'entrée des Etats-Unis dans la première Grande Guerre et dans la seconde. Cet "isolationniste" donc était bien le dernier homme qualifié pour endoctriner un auditoire canadien.

Il est l'auteur, paraît-il, d'un ouvrage "sur le rire". S'il a voulu rire des Canyens lundi soir, il a fini par rire jaune lui-même. On sait qu'à la fin de chaque séance organisée sous les auspices du *People's Forum* les auditeurs sont invités à poser des questions. Après s'être contredit maintes fois et être mis dans la position d'un faimiste, le sieur Eastman, débordé, prétexta le départ de son train pour filer sans demander son reste.

QUE REPRESENTAIT MAX EASTMAN?
Nous insistons sur notre première question: Qui conseille au "People's Forum", association reconnue d'ordinaire par sa largeur de vues, de faire venir dans la métropole cet haribababab? Sachez donc que cet apôtre du rire — est-ce un dépend de ceux qui l'inventent? — s'est permis de vouloir ridiculiser le président Roosevelt, Mme Roosevelt, lord Beaverbrook, et l'ancien ambassadeur américain à Moscou, M. Davies, prétendant qu'ils n'entendaient rien aux affaires russes et qu'ils avaient été bernés. M. Davies était encore en Russie il y a un an, et lord Beaverbrook il y a deux mois. D'après le mystificateur Max Eastman, qui n'a pas mis les pieds dans ce pays depuis 20 ans, ils en savent beaucoup moins que lui sur ce qui s'y passe. Un seul journal montrealais a pris sa conférence, et, comme il fallait s'y attendre, son représentant a tu dans ce pince-sans-rire "un homme aux cheveux blancs, grand et mince, qui a su garder sa bonne humeur jusqu'à la fin". Le dénommé Eastman, battu en brèche par tous les autres journaux, ne saura manquer de s'acquitter d'une dette de reconnaissance envers le "Devoir". C'est bien le moins qu'il doive à la feuille "nationaliste", car la thèse par lui exposée est certes la plus grotesque que l'on puisse concevoir.

D'abord, si les Russes ont pu enrayer l'invasion allemande, cela tient à trois choses: ils se préparaient depuis 12 ans, le climat n'est pas favorable à une campagne d'hiver, et ils sont plus nombreux que les Allemands. Si Staline a prévu, il y a 12 ans, qu'il faudrait en découdre un jour ou l'autre avec l'hitlérisme, c'est donc qu'il fut plus intelligent que M. Baldwin, M. Neville Chamberlain et lord Halifax, qui eux désarmaient en face d'une Allemagne qui réarmait. En ce qui concerne l'hiver russe et la population, Hitler n'est-il pas encore plus stupide que Max Eastman d'avoir ignoré ces détails si importants?

HEROS CONDUITS PAR DES ANES
Toujours d'après le conférencier du "People's Forum" Staline est une brute et ses généraux ne sont que des ignorants en stratégie militaire. Seul l'incroyable héroïsme du soldat russe a sauvé la situation. Pendant la guerre franco-prussienne de 1870, les amis de la France prétendaient que ses soldats étaient des héros conduits par des ânes, et que cela seul expliquait le désastre. Si des héros conduits par des ânes ne valent pas grand-chose, en somme, comment pourrait-il en être autrement en Russie? Le sieur Max Eastman fait un grand crime à Staline d'avoir fait la "purgé" que l'on sait des généraux trotskystes. Tout le monde reconnaît aujourd'hui que si ces "colonnards" avaient conservé leurs postes, il y a belle lurette que Hitler occuperait Leningrad, Moscou, le Donetz, la Crimée et la Caucase, enfin tous ses objectifs. L'absence d'une "cinquième colonne" fut certes l'un des principaux facteurs de la résistance, auquel il faut aussi joindre les habiles combinaisons d'un Timoshenko, d'un Voroshilof, d'un Boudienny et de leurs principaux collaborateurs. Résultat: l'invasion d'une armée de 5 millions d'hommes, parfaitement entraînée, exaltée par de nombreuses victoires et munie de la machine de guerre la plus perfectionnée qui soit au monde, sur un front de 2,000 miles, sans se laisser entamer, voilà un exploit qui ne s'est jamais vu, n'en déplaise au mystificateur Eastman.

Ce dernier, afin de mieux gagner son argent — car il n'est certes pas venu jouer ce rôle pour des primes — est allé encore plus loin. Il a insisté que Staline à un moment donné pourrait bien trahir les Alliés en concluant une entente secrète avec le Japon. Un porte-parole russe a, en vérité, déclaré depuis que son pays continuait de vivre avec le Japon sur le pied de paix, en vertu du pacte de non agression conclu entre eux; mais il faut tenir compte du fait qu'il était interviewé par un journaliste japonais et que les diplomates avertis n'ont guère l'habitude de tenir leurs ennemis éventuels au courant de leurs futurs plans d'action.

Pour résumer, nous continuons à croire que le passage momentané du sieur Max Eastman n'est pas le fait du hasard, et nous reviendrons là-dessus. Jusqu'ici notre "bonne presse" a été la seule à en manifester sa satisfaction, mais nous ne pensons pas qu'elle soit la principale coupable, bien qu'elle continue de manoeuvrer comme Gribovitch. S'il arrivait à Staline de la lire — à ce qu'à Dieu ne plaise! — il aurait toutes les raisons du monde de se refroidir vis-à-vis des démocrates. Le Diafoirus L.-P. Roy, de "L'Action Catholique", ne prononçait-il pas à la radio, et tout récemment, ces

NOUS NE VOULONS PAS CROIRE A UNE TELLE INJUSTICE



A l'occasion des fêtes de Noël et de la Nouvelle Année, un mouvement d'ensemble a été lancé par nos cercles retrogrades contre ce bon Santa Claus, que l'on trouve généralement un peu trop populaire, mais le bonhomme s'en est tiré à son avantage, et il se peut que nos feuillets "bonnes pressistes" et même certains prédicateurs s'usent les dents avant de le détrôner comme souverain de l'enfance. On aurait cru que les déboulinneurs voudraient lui substituer le Père Noël, bien connu en France. Que non! Nos gens, selon leur habitude d'accommoder la religion à toutes les sauces, voulaient qu'on en revint tout simplement à l'Enfant Jésus de la Crèche, et ils demandaient à tous les journaux catholiques, ce qui veut dire, ou à peu près, tous les journaux de langue française, de supprimer Santa Claus même dans les annonces. Voyez-vous d'ici l'Enfant Jésus proclamant les mérites sans égards du saven Barselou, du saven Odex, de la pâte à dents Colgate, des corsets Amyot, des pantalons de femme Dupuis, etc., etc? En vérité, le ridicule de nos exotiques ne le cède qu'à leur suffisance.

Le gouvernement provincial, comme l'on sait, propose de multiplier les petites bibliothèques de par la province, nos gens de la campagne, petits et grands, n'ayant guère l'habitude de la lecture. Enfin, de toutes les provinces du Dominion, c'est le Québec qui lit le moins, et cette abstention pouvait s'expliquer en partie par l'absence des livres. L'initiative du gouvernement provincial est donc tout à fait recommandable. Mais il fallait s'attendre à une chose qui n'a pas tardé à venir. Au nom de la morale et des bons principes, le bedeau du "Devoir", l'inimitable Omer Héroux, s'est empressé de demander que les dites bibliothèques fussent placées sous le contrôle de personnes sûres, qui verraient à ce que seuls les bons livres eussent droit de cité dans ces bibliothèques embryonnaires. Par bons livres, on imagine un peu ce qu'entend le sonneur de cloches félicites. On n'ira pas plus loin que les Contes du Chanoine Schmidt, de Ben Frédolet et le Méchant Thierry, "Les Oeufs de Pâques", etc., etc. Pas besoin d'ajouter que des oeuvres aussi substantielles et aussi modernes procureront à nos Canyens un goût effréné pour la lecture!...

Madame Dorothy Thompson, cette Américaine qui collabore à divers journaux canadiens, conscriptionnistes, se meule de faire la leçon aux Canyens français, trouvant qu'ils ne fournissent pas un effort de guerre suffisant. Mme Thompson devrait s'occuper de ses mariages et de ses divorces, et laisser les Canyens tranquilles. Divorcée elle-même, elle avait épousé le romancier Sinclair Lewis, autre divorcé, dont elle a divorcé. Pas son ex-époux ce qui leur permettra à tous deux de se remarier de nouveau. Nous demandions un jour au regrettable Sylvio Jobin, le populaire propriétaire de théâtres de la partie est, s'il était vrai que son jeune premier fût marié: "Est-ce qu'on sait, avec ces gens-là? répondit Sylvio. Y se marieront, y se démarieront, y se remarieront et ils se redémarieront."

Le dernier mariage américain sensationnel a été celui de Gloria Vanderbilt, héritière de \$4,000,000, avec un vague impresario du nom de Pat di Cicco, dont le père, né à Naples, Italie, vivait tant bien que mal, dans une banlieue de New-York, du commerce des patates frites, dont il avait le monopole. On ne mentionnera que di Cicco, arrouant 32 ans, étant doté d'un casier matrimonial, ayant déjà divorcé une fois si ce n'est deux. Quant à la jeune Gloria, dans la fleur de ses 17 ans, elle a eu un mot adorable pour dire à nos journalistes ses premières sensations matrimoniales: "Que c'est donc merveilleux, un premier mariage!" Entendait-elle que ce ne serait pas le dernier?

Bien que les divorces américains nous fassent sourire, il ne faudrait pas s'imaginer que le Québec, dont nos moralistes nous vantent tant la fidélité conjugale, soit absolument immaculé sous ce rapport. Nos divorces officiels sont peu nombreux, il est vrai, mais les séparations de consentement mutuel, pas se comptent plus. Si l'on procédait à un recensement des "séparés" et des "collés", dans tel ou tel quartier de la partie est de Montréal, cette pure d'entre les pures, on arriverait à des chiffres fantastiques. M. Henri Bourassa, parlant un jour à la

Il serait rumeur d'apporter à la Loi des Liqueurs de Québec certains amendements qui nous mèneraient à grands pas vers la prohibition. — Disparition des magasins de la Commission, sauf dans trois grandes villes de la province, et abolissement total des clubs. — Est-ce là le meilleur moyen pour rendre le peuple tempérant?

Bien des rumeurs courent la rue, à l'heure actuelle, sur les amendements que l'on projette d'apporter à la Loi des Liqueurs de la province de Québec, lors de la prochaine session. L'une d'elles voudrait que les magasins de la Commission disparaissent, dans toutes les villes de la province où ces établissements fonctionnent et que seules, les villes de Montréal et de Québec, et peut-être Trois-Rivières, garderaient ces magasins. C'est là une mesure qui nous semble pour le moins inopportune, pour ne pas dire plus. Ce serait marcher vers une prohibition prochaine et nous ne croyons pas que ce soit là la politique du gouvernement Godbout en matière de tempérance, inutile de revenir sur les arguments donnés contre l'établissement de cette mesure anti-sociale, qui a fait la plus lamentable des faillites aux Etats-Unis et qui amène le régime de l'intempérance, du "bootlegging" et du commerce des boissons falsifiées partout où elle est en vigueur, quand elle n'entraîne pas avec elle la plaie des "gangsters" et du "raketeer".

De plus, quelle injustice créée de toutes pièces contre nos populations des autres villes de la province et des campagnes de l'enlever ces magasins dans les différents centres où ils fonctionnent. Les gens qui auraient besoin de spiritueux devraient écrire aux entrepôts de la Commission des Liqueurs pour se procurer les boissons dont ils auraient besoin, payer les frais de transport et attendre deux, trois ou quatre jours la réception de leur marchandise. Et quand bien même ces frais seraient absorbés par la Commission, il y aurait injustice flagrante que de leur imposer ces délais. Si l'on veut établir, dans nos petites villes et nos campagnes, le régime de la contrebande, on ne saurait choisir un meilleur moyen.

Il serait également question, paraît-il, de faire disparaître complètement les clubs licencés, dans les petites communes dans les grandes villes. Seuls, les magasins auraient le droit de vendre des spiritueux. Cette mesure est moins draconienne que la précédente, mais là encore elle irait à l'encontre des

(suite à la page 3)

Nos hôteliers parlent bon sens

Une résolution est adoptée par le groupement des hôteliers de campagne de la province, recommandant au gouvernement une plus large mesure de liberté dans la distribution des liqueurs, afin d'enrayer la plaie du "bootlegging". — Les heures du dimanche de midi à minuit.

Les hôteliers de la province de Québec réunis un grand congrès à l'hôtel Mont-Royal mercredi, jeudi et vendredi, ont profité de la circonstance qui leur permet d'aborder les problèmes qui les confrontent (et ils sont multiples) pour essayer de leur apporter une solution. On argumenta peut-être qu'ils n'y ont cherché que leur intérêt personnel, car les gens sont bien méchants et croient toujours que le désintéressement est disparu de la surface de la terre. Mais pour d'autres que des profanes, qui se donnent quelque peu la peine d'approfondir les choses, il y a beaucoup plus, car il y a bien souvent de l'intérêt général. L'industrie hôtelière n'est-elle pas en somme créée et mise au monde pour servir le public? Donc, si nos hôteliers cherchent à résoudre certains problèmes qui relèvent de leur sphère d'activité, ils songent beaucoup plus qu'on ne le croit à bien servir le public et donc son intérêt immédiat.

De toutes les industries que nous possédons, c'est probablement celle qui souffre le plus de la cupidité malsaine des gens, avides de se constituer bien souvent, soit un service de vaisselle ou de coutellerie, à moindres frais, pour avoir ensuite le plaisir d'exhiber cela à des amis en disant triomphalement: "Tu sais, cela vient de l'hôtel Un Tel". De ce côté, heureusement, nos hôteliers ont pris les mesures de protection nécessaires. Ils se sont également protégés contre ceux qui aiment se loger à peu de frais, passent quelques jours sur les lieux pour ensuite filer à l'anglaise. Ou encore contre ceux qui encaissent des chèques "caoutchoutés", qui rebondissent impétueusement parfois jusqu'au septième ciel.

Mais il est une autre question, délicate celle-là, qui ne peut que les intéresser particulièrement et avec eux le grand public. Il s'agit de la question tant discutée des liqueurs. Nous parlons dans un autre article qui apparaît sur la même page de notre journal de ce problème, sous les dehors de rumeurs qui ont couru la rue et ne semblent pas tout à fait dénués de fondement. Espérons que le tollé général avec lequel serait accueillie toute mesure restrictive du genre fera réfléchir qui de droit. Les hôteliers constituent une classe de gens respectables, conscients de leurs responsabilités et prêts à coopérer de toutes leurs forces avec les autorités compétentes dans l'application des lois. Cependant, comme nous ne vivons pas encore en régime totalitaire, ils ont bien le droit, il nous semble, d'exprimer leur opinion sur tel ou tel sujet d'intérêt public.

On sait qu'en vertu de la loi des liqueurs, les restaurants ou hôtels ne peuvent servir de bières ou spiritueux, à moins que le client ne s'empiffre d'un repas d'au moins 40 cents, qu'il ait faim ou non. D'autre part, il est aussi dit dans la loi qu'aucune liqueur, bière ou vin, ne doit être servie le dimanche qu'à partir de 1 heure de l'après-midi jusqu'à 9 heures le soir. Le couvre-feu qu'il Nos hôteliers ont pensé, avec raison, que ceux qui désirent étancher leur soif ne choisissent pas le moment de l'inspiration. La soif, c'est un peu comme le caractère, cela ne peut se contrôler

(Suite à la page 4)

La piraterie journalistique

Séparation des mâles et des femelles

La façon la plus radicale d'exterminer les rats. — Douze millions de rongeurs infestent actuellement le Canada. — Interview du Dr Louis Laberge, ancien médecin en chef de la Ville de Montréal.

Le correspondant d'un quotidien envoyait récemment à son journal cette dépêche de la capitale fédérale:

Ottawa, 10. — Le ministère de l'Agriculture fait un appel au public en général pour faire une guerre inexorable aux rats, dont le nombre est probablement de 12 millions au Canada, soit 1 pour chaque habitant. Leur nombre augmente rapidement de même que les dégâts qu'ils font, surtout depuis que l'on entrepose de grandes quantités d'aliments et denrées pour exportation au Royaume-Uni.

On calcule que les dommages causés par les rats atteignent 20 millions de dollars par année. Les rats constituent une menace non seulement à notre prospérité, mais aussi à notre santé. Un couple de rats et ses descendants peuvent produire 253,762 rats en trois ans. Ceci donne une preuve de la nécessité absolue de les détruire rapidement.

xx x
Selon nous, il y aurait deux manières de combattre ces rongeurs. L'une productive et l'autre improductive.

(Suite à la page 4)

Elle doit s'entendre de deux manières. — "Le Canada" s'approprie les gros sous, s'il arrive à "L'Autorité" de s'approprier quelques lignes inoffensives. — La mauvaise humeur d'un confrère opulent.

Notre confrère "Le Canada" daigne enfin s'intéresser ouvertement à "L'Autorité". Autrefois ses agents de publicité allaient nous déprécier secrètement à Québec et à Ottawa, ayant le culot de dire que notre journal était communiste parce qu'il combattait le fascisme, lequel semblait recruter des sympathisants chez la feuille du matin.

En ce temps-là "Le Canada" professait un libéralisme fort mitigé. Ses services de rédaction, d'administration et autres servaient de refuge à une phalange de conservateurs affamés par un trop long séjour dans les prés ingrats de l'opposition et qui s'agrippèrent à leurs postes même sous le court règne de M. Duplessis à Québec.

"Le Canada" prétendait, afin de mieux fabriquer, que le fascisme n'existait pas dans le Québec, en dépit de la déclaration de l'hon. M. Godbout, lors d'un banquet offert par l'Association de la Jeunesse Libérale en l'hôtel Windsor, que le fascisme constituait un danger pour nous un grand danger. N'oublions pas qu'il approuva la "loi du cadenas" de M. Duplessis. N'oublions pas que sur plus de point il semblait se rapprocher dangereusement du "Devoir", peut-être à cause de certaines sympathies entre membres des deux personnels.

Dans son article intitulé "L'industrie du plagiat", le confrère quotidien commence par exprimer le plus parfait dédain à l'égard des hebdomadaires. A-t-il pris connaissance de statistiques récentes établissant que depuis le début de la guerre, si les quotidiens de l'Amérique du Nord ont accru leur circulation d'un peu plus de 2%, les hebdomadaires ont accru la leur d'un peu plus de 4%? Voilà qui lui enseignerait à se montrer moins outrecuidant...

Ensuite il chicane "L'Autorité" parce que celle-ci, dans sa livraison du 3 janvier, reproduit en partie un article à lui sans indication de provenance. Nous confessons bien humblement que notre article intitulé "Notre code civil reçoit des entailles sérieuses", à propos des nouvelles prérogatives octroyées en particulier aux femmes, s'inspirait en grande partie du confrère.

L'explication en est que notre journal est rédigé en collaboration et que de nos collaborateurs nous envoyent leurs écrits à titre bénévole. Nous devons pratiquer, bien malgré nous, une politique de rigoureuse économie. La politique du "Canada" est certes plus payante, puisqu'il a cette incomparable ressource de puiser à pleines mains dans les fonds du

(Suite à la page 2)

M. Meighen ne réussira pas à établir la conscription

"Fumées de Guerre"

Conférence du sénateur A. David sur un sujet de brûlante actualité. — Ralliement libéral dans Saint-Jacques.

"Fumées de Guerre", oui, tel est le titre de la conférence que prononcera le sénateur Athanase David, au cours d'une grande soirée familiale et récréative du Club Letellier de Saint-Jacques, en l'école Chevrier, rue Chevrier, lundi prochain, 21 janvier, à 8h30 p.m., sous la présidence d'honneur de M. J.-A. Parent, président du club.

M. P. N. Carle, vice-président et animateur de la soirée nous informe qu'il y aura présentation d'un drapeau, don de M. Omer Lapierre, et il espère que M. Eustache Letellier de Saint-Jacques sera présent.

M. Emile Pigeon et M. P. N. Carle recevront les invités, et tout le comité exécutif est formé en comité de réception, sous la présidence de M. Hervé Ravary, organisateur général.

Maitre Georges E. Loiseau, directeur, sera le grand maître de cérémonie et présentera M. David et les autres orateurs; M. Claude Jodoin, le président général de la Jeunesse Libérale de la Province de Québec, remerciera le conférencier au nom de l'assemblée.

L'entrée est libre, et le public est cordialement invité à venir écouter M. David enfant du comté de Saint-Jacques, dont les jeunes se souviennent toujours avec honneur. Les longues années

Ce qu'il faut aux alliés: non pas des hommes mais du matériel de guerre et des provisions. — Témoignage d'un ministre anglais. — Le Canada est aujourd'hui dans l'obligation de défendre son propre territoire. — L'hon. M. King ne cédera pas.

Décidément, l'honorable M. Arthur Meighen n'est pas satisfait de notre effort de guerre. Pour cet ancien partisan acharné de la conscription, rien de bon ne peut être accompli à moins que, par une mesure impérative, on ne force nos jeunes gens à se battre outre-mer. "Ne l'oubliez pas, a-t-il dit dans un récent discours prononcé à Toronto, ce sont les effectifs qui comptent."

Or, ce brave M. Meighen qu'un groupe de financiers intéressés est allé exhorter de sa retraite du Sénat pour l'investir de la charge de chef de son parti, est resté le même homme que le M. Meighen de 1917, alors qu'il imposait au Canada le service obligatoire, dans une guerre où c'était le nombre des soldats qui comptait, non pas le matériel. Et l'on sait que cette mesure ne fut pas populaire, dans notre province comme dans nombre d'endroits du Canada.

Mais aujourd'hui, les choses ont bien changé. Ce sont les armements qui comptent, les bombardiers, les chars d'assaut, les canons, le matériel de guerre et la finance. La guerre sera gagnée par la suprématie des ressources de toutes sortes, munitions, armements, approvisionnements, et c'est le grand effort que les Etats-Unis vont accomplir dans les deux années à venir.

C'est d'ailleurs ce que Lord Moyne déclarait, sur le parquet de la Chambre des Communes, à Londres, lorsqu'à son titre de secrétaire pour les colonies, il disait:

"The key to victory must be the best use of our man-power, and we have learnt from those Gort despatches that numbers are really less important than equipment. A few men nowadays have a greater destructive power than many times their number twenty-five years ago."

"La clef de la victoire, ce doit être le meilleur usage possible de nos ressources humaines et nous avons appris par ces dépêches de lord Gort que les nombres ont réellement moins d'importance que l'équipement. Un petit groupe d'hommes, à l'heure actuelle, possède une plus grande puissance de destruction qu'un nombre plusieurs fois supérieur de combattants il y a vingt-cinq ans."

C'est bien clair, bien explicite, mais pour M. Meighen, il n'y a qu'une chose qui compte: la conscription avec l'établissement d'un parti d'union. Il serait si agréable de répéter la vieille histoire de 1914 et d'enrichir ses amis!

(Suite à la page 2)

La Banque Royale du Canada tient sa 73^e. assemblée annuelle

Morris W. Wilson, président et directeur général, loue la nouvelle coopération entre le Canada et les États-Unis. Comme président du "British War Supply Council," il dit que l'Allemagne sera surpassée par la Grande-Bretagne et l'Amérique du Nord en 1942.

Sydney G. Dobson, gérant général, dit que l'actif dépasse \$1,000,000,000. Il prévoit une nouvelle expansion dans les affaires cette année.

Lors de la 73^{ème} assemblée annuelle de la Banque Royale du Canada, M. Morris Wilson, président et directeur général a prêté serment et a dit que la production de guerre de l'Allemagne sera dépassée en 1942 grâce à l'effort combiné du Canada, des États-Unis et de la Grande-Bretagne.

M. Wilson, dans son discours annuel, a cité des faits établissant l'énorme capacité de production des usines du continent nord-américain et il a fait des éloges du record merveilleux accompli par l'industrie canadienne depuis le début de la guerre.

"Il y a deux ans, dit M. Wilson, nous étions incapables d'équiper une division d'infanterie tandis que de nos jours, nos industries sont en mesure d'équiper une division complète toutes les six semaines. On se sert du matériel canadien sur tous les théâtres des hostilités."

M. Wilson a tout particulièrement reconnu la façon dont le gouvernement s'y est pris pour convaincre les industries manufacturières qu'elles devaient se lancer dans la production nouvelle et compliquée du matériel de guerre.

CONTROLE DE LA COURBE DE L'INFLATION

"Vous ne pouvez jeter un demi million d'hommes dans les services militaires pour s'engager dans la plus extravagante entreprise de destruction et de coopération de richesses, et vous attendre que les affaires au pays vont marcher comme d'habitude ou que les prix vont rester les mêmes."

"Ayant en mémoire la tragique souvenir de l'inflation de la première guerre mondiale, les gens bien pensants croient que toutes les mesures seraient justifiées pour en prévenir la répétition."

"Si, cependant, quelqu'un se sent porté à la critique, qu'il songe combien notre situation actuelle est dangereusement semblable à celle de la première grande guerre. La spirale qui commence au commencement de cette guerre eut pour résultat une hausse, dans les 25 premiers mois de la guerre, de 20 points au cours des 25 premiers mois de cette période. L'inflation a monté de 21 points. Devant ces faits, il serait difficile de dire qu'on devait faire aucun effort pour contrôler la situation avant qu'elle ne devienne incontrôlable."

"Il serait absurde de croire, compte tenu de cette immense dépense de matériel et de capital humain, qu'on puisse vivre de la même manière qu'en temps de paix."

"Nous avons atteint le point où nous devons retrancher toute consommation non urgente afin que toutes les ressources soient appliquées à l'effort de guerre."

"Nous devons toujours avoir présent à l'esprit que la réalisation de notre effort de guerre consiste, au point de vue matériel, en choses et en services, c'est-à-dire, d'un côté, en nourriture, en vêtements, en produits manufacturés et de l'autre en capital humain."

LE CANADA JOUE SON RÔLE

Comme compagnon d'armes de la Grande-Bretagne, le Canada, dit M. Wilson a été en mesure d'apporter une contribution importante à la cause commune. "Nous payons le coût total de l'équipement et de l'entretien des forces armées canadiennes qui servent au Canada, en Grande-Bretagne, à Gibraltar, en Orient, aux Indes occidentales et à Terre-Neuve. Nous fournissons à la Grande-Bretagne, des vivres, des textiles, du bois d'œuvre et du matériel de guerre outre et nous n'exigeons pas d'être payés "rubis sur l'ongle". Il n'y a pas un seul dollar des \$250,000,000 d'or envoyé au Canada par la Grande-Bretagne qui a servi à payer des marchandises d'origine canadienne—à tout cet or nous avons ajouté beaucoup de notre or pour défrayer une partie de la matière première et de la main-d'œuvre importées au Canada pour produire du matériel de guerre pour le compte de la Grande-Bretagne."

Il y a peu de chances, dit M. Wilson de faire des profits à même la guerre. "Il n'y a pas eu d'occasion et les producteurs eux-mêmes ne sont pas dans des dispositions pour essayer de tirer de gros profits de cette guerre."

NOUS POUVONS DÉPASSER L'ALLEMAGNE

C'est avec beaucoup de satisfaction que M. Wilson voit l'étroite coopération qui existe entre le Canada et les États-Unis depuis quelques mois et particulièrement depuis la déclaration de guerre du Japon.

"Même l'Allemagne, qui se vante tellement de sa grande efficacité grâce au travail forcé, ne peut égaler les possibilités de production de l'Amérique du Nord ajoutées à celles de la Grande-Bretagne."

"Les dépenses de guerre du Canada au cours de l'exercice fiscal actuel sont estimées à 820 millions de dollars ce qui est plus que deux fois les dépenses totales de la guerre. Les États-Unis ont déjà doublé le montant de leurs dépenses de la dernière Grande Guerre."

"Les manufactures des États-Unis ont, au cours des sept premiers mois de 1941, expédié en Grande-Bretagne près de deux fois plus d'avions de combat qu'il en a été perdu dans la défense des Îles Britanniques pendant toute l'année 1940. Au Canada, après avoir commencé à rien, nous produisons maintenant 40 et plus d'avions par semaine, dont 15 ou 25 sont des Hurricanes."

"Fumées de Guerre"

(Suite de la 1^{ère} page)
plus intéressants pour la race, comme pour la province et le pays tout entier.

En terminant, M. Wilson a rendu hommage à l'héroïsme dont a fait preuve le peuple de Grande-Bretagne pendant plus de deux ans et qui, malgré tout, a réussi à accomplir des miracles dans le domaine de la production de guerre.

En présentant le rapport financier, M. S. G. Dobson, gérant général, a fait remarquer que la banque a eu une année satisfaisante en dépit des grands changements dus à la guerre. Malgré les réglementations du gouvernement "qui, en d'autres temps auraient été intolérables mais qu'il faut reconnaître comme nécessaires vu le genre de guerre qui nous a été imposé, votre banque a continué son expansion. Quoi qu'il soit, naturellement, de plus en plus difficile de réaliser des profits raisonnables, nous avons, par suite de l'augmentation dans nos affaires et par suite aussi des économies effectuées, tout de même réussi à avoir des recettes qui se comparent favorablement à celles de l'année précédente."

L'actif de la banque de plus de \$1,000,000,000 est le chiffre le plus élevé jamais atteint par la banque, a dit M. Dobson. Les prêts commerciaux ont continué à augmenter et les dépôts du public ont atteint un nouveau sommet — soit \$152,259,936 de plus que le sommet atteint dans les années de prospérité.

"Il a été ouvert plus de nouveaux comptes de dépôts l'an dernier qu'en toute autre période de l'histoire de la banque. Nous faisons de notre mieux pour encourager cette augmentation non seulement parce qu'elle développe la clientèle de la banque mais surtout parce que l'épargne constitue un facteur essentiel de notre économie de guerre."

1052 ENROLLEMENTS
Par suite des conditions nées de la guerre, un feu très lourd est retombé sur les écoles. Nos membres de notre personnel, dit M. Dobson, on ne peut trop louer la façon dont nos employés, hommes et femmes, ont rempli leurs fonctions.

"Depuis le début de la guerre, dit-il, 1052 hommes, y compris 43 dans nos succursales étrangères, ont obtenu des congés pour s'enrôler dans les forces armées. Au Canada et à Terre-Neuve, 40 pour cent de nos employés masculins en-dessous de 30 ans sont enrôlés. Nous avons garanti leurs positions à ces jeunes gens — dont nous sommes orgueilleux à juste titre et dont nous souhaitons le retour."

"C'est avec regret que j'ai à dire que huit de nos jeunes gens ont donné leurs vies au service de leur pays. Nous offrons à leurs familles nos sincères condoléances."

NOMINATIONS IMPORTANTES A LA BANQUE ROYALE DU CANADA



M. Sydney-G. DOBSON
Elu vice-président. M. Dobson était membre du conseil d'administration depuis 1939 et gérant général depuis sept ans. Il est au service de la Banque depuis près de quarante-deux ans.



M. Arthur CROSS
Deviend membre du conseil de la Banque. M. Cross, de Montréal, est aussi président de la Dom. Steel & Coal Corp. et administrateur de Canada Iron Foundries, Canada Steamship Lines et Montreal Trust Company.



M. Norman-C. URUHART
Appelé au conseil de la Banque. M. Uruhart est bien connu dans les milieux d'affaires et financiers de Toronto. Il fut successivement président du Standard Stock and Mining Exchange et du Toronto Stock Exchange.

M. Meighen ne réussira pas à établir la conscription

(Suite de la 1^{ère} page)

Une chose que M. Meighen semble oublier, également, c'est que le Canada étant menacé directement, sur la côte du Pacifique, par nos adversaires japonais, il nous faut préserver nos frontières et voir à notre propre défense. Nous avons besoin de nos soldats, chez nous, et pour cette défense, ne oublions pas, la conscription existe. Ce serait folie de l'envoyer à l'étranger des milliers de soldats dont on ne demande pas la présence urgente pour protéger la protection de notre territoire. Cela, M. Meighen n'y a pas songé. Le spectre de la conscription le hante et c'est de la politique qu'il veut faire, de la petite politique alors que tous nos efforts doivent tendre vers l'union et le sacrifice.

L'hon. M. King, nous apprend-on, est à préparer un discours sur cette question de la conscription qu'il devrait prononcer dès avant l'ouverture de la session. Ce discours serait irradié à travers tout le Canada. Nous avons la conviction que le chef du parti libéral, comme l'a dit l'hon. M. Louis St-Laurent, à Québec, lundi soir, ne changera aucunement sa politique. Élu par l'immense majorité du peuple canadien pour s'opposer à la conscription et au gouvernement d'union, M. King saura résister victorieusement à cet effort désespéré que font les Tories pour imposer au pays une loi qui, non seulement est inutile, inefficace, mais qui diviserait la population et nuirait considérablement à notre effort de guerre.

E. F.

La piraterie journalistique

(Suite de la 1^{ère} page)

parti libéral. Notre collaborateur a donc cru qu'il lui était permis, pour une fois, de puiser dans les fonds communs, le libéralisme de "l'Autorité" ne le éclat en aucune façon, loin de là; à celui du "Canada". Ajoutez à cela que plusieurs journaux libéraux de la province puisent dans "l'Autorité" sans le moindre scrupule, et que nous n'avons jamais songé à leur en faire un reproche.

"Le Canada" rappelle qu'une législation internationale a supprimé la piraterie en haute mer, et il constate avec amertume qu'elle continue d'exister dans le journalisme. Nous l'en crovons sans peine, car il est le premier à la pratiquer. Sans elle, même, il n'existerait pas. Mieux vaut toutefois extraire quelques lignes du parti libéral que de lui extraire ses gros sous.

"L'AUTORITE".

1941 - au Canada et à l'étranger

Voici un sommaire des événements qui se sont produits en 1941, soit au pays soit à l'étranger, et qui ont particulièrement intéressé les Canadiens.

Au premier janvier 1941, Angleterre et Allemagne se bombardèrent réciproquement du haut des airs. On en était au 489^e jour de guerre; au premier janvier 1942, la durée des hostilités a atteint 854 jours (2 ans, 17 semaines et 6 jours).

A Ottawa, les 14 et 15 janvier, conférence des provinces avec le gouvernement fédéral pour donner suite au rapport de la commission Rowell-Sirois. La conférence tourna au fiasco. MM. Rowell et Sirois moururent dans l'année.

Le 6 février, la ville libyenne de Bengazi est occupée par les Britanniques. Le 24 mars, ils sont repoussés jusqu'à la frontière de l'Égypte. Le 17 novembre, ils lancent une contre-offensive qu'ils poursuivent encore avec succès. De plus, les Italiens ont perdu leur empire de la mer Rouge: Erythrée, Somalie et Éthiopie.

A Montréal, le 9 février, S. E. le cardinal Villeneuve célèbre la Messe de la Victoire.

Le 4 mars, les Britanniques détruisent l'établissement militaire des Nazis aux îles Lofoten, Norvège.

Le 19 mars, traité canado-américain pour la canalisation du Saint-Laurent. Le 20 avril, coordination canado-américaine de l'aide à la Grande-Bretagne (déclaration de Hyde Park).

Du 6 au 30 avril, les Allemands subjuguèrent la Yougoslavie et la Grèce du 20 au 31 mai, ils s'emparèrent de l'île de Crète.

Une campagne de recrutement est lancée au Canada le 11 mai. Le Canada français fait bonne figure. Le 10 mai, Rudolf Hess, confident d'Hitler, s'enfuit en Angleterre par avion.

Le 24 mai, le navire de guerre anglais "Hood" est coulé; son agresseur, le "Bismarck" est coulé par les Britanniques le 27.

Le 21 mai, le "drapeau de la Victoire" qui symbolise la campagne du troisième emprunt de la Victoire, commença à Victoria, C.B., un voyage qui se termine à Londres le premier juillet.

Le 1^{er} juin, l'Angleterre envahit l'Irak et y étouffe un complot nazis.

Le 4, Guillaume II, responsable de la Grande Guerre (1914-19), meurt en exil, à Doorn, Hollande.

Le 22 juin, les Nazis se ruent sur la Russie. Après avoir avancé jusque dans la région de Moscou, ils sont en train d'être violemment repoussés.

Le 13 juillet, après cinq semaines de combat, les Français Libres triomphent en Syrie, où l'infiltration nazie était évidente.

Le 23 juillet, M. Jean Désy est nommé ministre du Canada au Brésil. Le 24 septembre, l'hon. juge W. F. A. Turgeon est nommé ministre du Canada en Argentine.

Le Canada en guerre

Recrutement d'officiers canadiens-français

Une nouvelle décision des quartiers généraux de la Défense nationale, en ce qui concerne la préparation et l'instruction de candidats-officiers canadiens-français, vient d'ajouter à de nombreuses mesures déjà mises en application et qui font suite au discours que prononçait feu le très honorable Ernest Lapointe, le 24 septembre 1941, dans le but d'augmenter la représentation canadienne-française dans l'Armée. Cela permettra aux Canadiens français d'atteindre au plus tôt la proportion de candidats à laquelle ils ont droit, à l'École d'officiers de Brockville, (Ont.).

Jusqu'à date, l'Armée active et la Réserve (y compris les C.E.O.C.) n'ont pas été en mesure de fournir le nombre requis de candidats, et il faudra trouver dans la population civile les éléments dont on a besoin pour remplir les cadres canadiens-français de Brockville. On procédera à un recrutement spécial dans ce but dans les rangs des civils. Ceux qui auront été choisis suivront un cours d'instruction préliminaire de huit semaines au Centre élémentaire No 44, à Saint-Jérôme, P.Q.

Secours aux familles des soldats

Le ministre de la Défense nationale, l'honorable M. Ralston, a annoncé la formation du Comité des administrateurs des allocations familiales dont la fonction sera d'aider aux personnes qui sont à la charge des soldats canadiens, les secours financiers supplémentaires qui seront jugés nécessaires. Ce bureau administrera un fonds spécial qui sera connu sous le nom de Crédit supplémentaire d'allocations familiales. Il mettra sur pied, aussi rapidement que possible, des comités consultatifs régionaux qui seront chargés de recevoir les demandes des personnes à charge en difficultés financières sans qu'il ait de leur faute, et de faire enquête sur les cas soumis. Ces comités régionaux coopéreront avec les organismes de secours locaux, de façon à se servir autant que possible des facilités déjà existantes.

Canons allemands à la fonte

M. Gustave Lanctôt, archiviste du Dominion et président de la Commission du Musée militaire, a annoncé récemment que depuis le commencement de la guerre, 97 canons de campagne, 63 mitrailleuses et 22 mortiers de tranchée allemands, tous provenant de trophées de la première grande guerre, ont été fondus pour être convertis en de nouvelles armes et munitions.

En juillet 1940, M. Lanctôt obtint du gouvernement fédéral l'autorisation de disposer des trophées de guerre allemands; immédiatement, 22 tonnes d'acier et huit tonnes de cuivre étaient vendues aux industries de guerre. Depuis lors, on a autorisé la vente de tous les trophées de guerre reçus à cette fin, de villes, bourgades et villages de toutes les parties du Canada.

Les lièvres font leur parti... La chasse aux lièvres, dans les provinces des Prairies, a été remarquablement abondante cet automne. On estime que quatre millions de ces rongeurs environ ont été capturés, représentant une valeur approximative de \$320,000. Une grande partie de leurs peaux entrera dans la confection des uniformes militaires, principalement ceux des aviateurs.

Les cadets de la Marine... L'honorable Angus L. Macdonald, ministre des Services navals, a annoncé la nomination de M. R.-C. Stevenson, C.A., de Montréal, au poste de coordination des activités des groupes de cadets de la Marine. Le but de cette nomination est d'aider à augmenter la liste des membres du Corps des Cadets de la Marine.

On estime que quatre millions de ces rongeurs environ ont été capturés, représentant une valeur approximative de \$320,000. Une grande partie de leurs peaux entrera dans la confection des uniformes militaires, principalement ceux des aviateurs.

Avis de divorce

Avis est par les présentes donné que HELENA AUDUCHUCK, de la cité de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, au cours de sa prochaine session, pour obtenir un décret de divorce de son époux, Paul Solis, de la cité de Montréal, province de Québec, pour adultère et désertion.

DATE à Montréal, ce 27^{ème} jour de décembre 1941.

PAUL MASSE.
Procureur de la Requéranter.
152 E. rue Notre-Dame, ch. 95, Montréal, P.Q.

Mille bibliothèques scolaires organisées dans notre province

Un intéressant projet est en voie de réalisation au département de l'Instruction publique qui régit, sur le fait, du Secrétariat de la province dont l'hon. Hector Perrier est le ministre. Il s'agit de l'organisation de mille bibliothèques scolaires dans les municipalités de la province.

En vertu de ce projet à la réalisation duquel les officiers du département travaillent depuis un certain temps, on établira une bibliothèque par classe. Chaque école, pour former le noyau de la bibliothèque, en commençant, recevra du Secrétariat de la province quarante volumes. En d'autres termes, une école de trois classes recevra trois fois quarante volumes, une école de sept classes, sept fois quarante volumes, etc.

En outre, chaque année, et cela pendant dix ans, le département de l'Instruction publique accordera la somme de \$5.00 par classe pour l'achat de volumes. De son côté, la municipalité devra faire la même chose, c'est-à-dire payer une somme de \$5.00 par année et par classe pendant dix ans. De plus, la municipalité devra construire dans chaque école une armoire pour y conserver les livres.

Le Secrétariat de la province peut fournir actuellement pour le noyau de chacune de ces mille bibliothèques au delà de 40,000 volumes, la plupart des livres canadiens et des livres français, ou albums de cartes et d'histoires pour les jeunes.

Le département de l'Instruction publique est aussi à établir une bibliothèque pédagogique qui sera entièrement mise au service des professeurs. Ces derniers pourront y trouver les livres et manuels dont ils auront besoin.

Québec va émettre une seule plaque de permis d'autos

Le gouvernement de la province de Québec n'émettra qu'une seule plaque de permis d'automobile, cette année, et ce, à la demande du contrôleur fédéral de l'acier.

Chic, N'est-ce pas?



Epouses, fiancées et amies admireront le chic de la nouvelle tenue de sortie que porteront bientôt nos militaires. La tenue de combat sera désormais considérée comme "le vêtement de travail" de nos soldats. Leur journée faite, sous-officiers et soldats endosseront leur "habit du dimanche", c'est-à-dire un nouvel uniforme qui ressemble à l'habit du dimanche, par sa coupe, à celui des officiers. Le nouvel uniforme des soldats canadiens, dont la distribution doit commencer au début de mars, ne remplacera pas la tenue de combat qu'ils portaient jusqu'ici; ce sera une tenue de sortie à porter en dehors des heures de service. Sa journée faite, le soldat sera heureux de "se changer" pour aller visiter ses parents, rencontrer ses amis ou voir sa "blonde". (Photographie de l'Armée canadienne)

Une heure avec les artistes des concerts symphoniques

(Suite de la page 4)

rendues avec la perfection qu'elles exigent, une maîtrise peu commune de l'art musical et de la technique instrumentale. Ces messieurs de l'Orchestre, sous la baguette magique de leur directeur, se sont surpassés et l'heure que nous avons passée à les entendre nous a semblé tellement courte! Nous songions au vers célèbre d'un poète contemporain:

Que l'heure est donc brève qu'on passe en aimant!

Et nous songions également que notre population n'est pas encore assez habituée à goûter ces chefs-d'œuvre de la musique. Nous pourrions en dire autant du théâtre. Nos artistes ne sont pas suffisamment connus. Nous les condovons sans les apprécier, sans les connaître et nous ne savons pas assez rendre hommage à leur talent et à la renommée qu'ils donnent et à notre race, à notre province, au Canada tout entier. Si nous prenions l'excellente habitude de délaisser le cinéma pour fréquenter davantage nos salles de concerts, nos théâtres où se donnent les chefs-d'œuvre de la langue française, comme nous rendrions service au développement de l'art, chez nous, et combien se développerait davantage notre culture artistique! Pouvons-nous espérer qu'une telle heure sonnera bientôt?

E. F.

La stabilisation des prix

Trois questions qui se rapprochent à la stabilisation des prix et qui sont d'un intérêt tout particulier pour la classe agricole, font l'objet d'une déclaration de M. Louis E. Hudon, représentant régional des prix et des approvisionnements.

M. Hudon déclare que toute augmentation des tarifs d'autobus, du prix du lait et du bois de chauffage sans consultation préalable avec la Commission des prix, constitue une violation flagrante de la loi. On a pris connaissance de certains cas où les compagnies ont mis en vigueur leur tarif d'hiver, plus élevé que celui permis par la stabilisation.

Le prix du bois de chauffage, qui a beaucoup monté depuis un an à cause du manque de main-d'œuvre dans la campagne, a atteint son niveau maximum durant la période de base et il ne peut aller plus haut. Tous les bois de chauffage ainsi que la sciure de bois sont dans ce cas.

M. Hudon invite tous ceux qui ont des réclamations à faire à s'adresser à son bureau, au numéro 71 de la rue St-Pierre, Québec, ou à M. L.-C. Robitaille, représentant régional des prix et des approvisionnements, édifice Aldred, Montréal.

IMPRIMATUR

Le Journal "L'Autorité", faisant affaires sous la raison sociale de "L'Autorité Inc.", a ses bureaux, suite 333, Edifice Canada, Montréal. Il est imprimé à "La Parole" Limitée, Drummondville, P. Q.

Javanais contre Japonais



Les Javanais de l'armée des Indes Néerlandaises se préparent à recevoir les Japonais qui ont déjà commencé à attaquer cette possession hollandaise. On en voit trois, ici, servant un canon anti-tank moderne.

Major Saluste Lavery, C.R.
Res. 6459 C-Colomb
Tel. DO 6654
La Philippe Guay, B.C.L.
Res. 3482 Derrville
Tel. CH 3393
LAVERY & GUAY
AVOCATS - PROCUREURS
Associés-conseils de l'Union internationale des employés de Tramway - Local 760
1575 rue St-Denis MONTREAL
Tel. HA. 4118

Avis de divorce
Avis est par les présentes donné que HELENA AUDUCHUCK, de la cité de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, au cours de sa prochaine session, pour obtenir un décret de divorce de son époux, Paul Solis, de la cité de Montréal, province de Québec, pour adultère et désertion.

Avis de divorce
Avis est par les présentes donné que Kathleen Marguerite Winnall Barwick, de la cité de Montréal, comté d'Hochelega, province de Québec, épouse de Angus Cameron Barwick, du même endroit, s'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son mari, Angus Cameron Barwick, de ladite cité de Montréal, marchand, pour cause d'adultère.

Avis de divorce
Avis est par les présentes donné que Frederick William Merchant, de la cité de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, au cours de sa prochaine session, pour obtenir un décret de divorce de son épouse, Maria Caterina Parino, de la cité de Montréal, province de Québec, pour adultère et désertion.

Avis de divorce
Avis est par les présentes donné que Kathleen Marguerite Winnall Barwick, de la cité de Montréal, comté d'Hochelega, province de Québec, épouse de Angus Cameron Barwick, du même endroit, s'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son mari, Angus Cameron Barwick, de ladite cité de Montréal, marchand, pour cause d'adultère.

avec
Ginger Ale
Bière de
Gingembre.
Citron,
Eau Tonique

Pour Economiser, Buvez le GIN de KUYPER

● Vous paierez de bon cœur votre tribut au pays — car le gin de Kuyper est marqué encore à bas prix pour une boisson aussi bonne, aussi moelleuse

GIN & KUYPER

Disposé en emballage au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1855.

10 onces \$1.05
26 onces \$2.40
40 onces \$3.45

Pour les heures de loisir



Durant leurs heures de loisir, les soldats canadiens ne seront plus obligés de porter l'uniforme qu'ils auront eu sur le dos toute la journée. Leur travail terminé, ils enleveront leur tenue de campagne pour échanger la tenue de service, uniforme beaucoup plus élégant qui sera pour eux comme un "habit du dimanche". Tunique et pantalon de serge kaki, chemise et faux-col kaki avec cravate brune, souliers noirs et chaussettes fines, telle sera, avec la badine et les insignes réglementaires, la tenue de sortie que nos militaires commenceront à porter au début de mars. La tenue de campagne restera ce qu'elle était pour l'exercice, les manoeuvres et le combat.

Nous ne voulons pas croire à une telle injustice

(Suite de la 1ère page)
exigences de la vie moderne et donnerait naissance à une foule d'abus.
Encore une fois, nous ne voulons pas croire à de telles rumeurs, mais il n'y a jamais de feu sans fumée et nous croyons nécessaire de dénoncer une telle injustice, si jamais il a été question d'apporter de tels amendements.
Nous avons à maintes reprises, dans les colonnes de notre journal, appuyé sur le fait que l'on ne peut recourir aux lois (ce que l'on appelle les "blue laws" de défunte mémoire) pour rendre les gens vertueux, car, de tout temps, des mesures législatives basées sur ce principe se sont révélées faibles et impraticables.

Lorsqu'un citoyen honnête, et pratiquant en tout la modération, fait un usage judicieux et modéré des boissons alcooliques, il ne saurait être question en pays démocratiques, de lui ravir ce privilège. Le gouvernement d'un pays qui émet des lois portant atteinte aux libertés individuelles s'achemine d'un pas ferme vers la dictature. Aux premières mesures restrictives s'en ajoutent bientôt d'autres, et les habitants de ce pays s'aperçoivent soudain qu'enfermés par un tel réseau de lois et de règlements, leur liberté n'est plus qu'un vain mot, sinon une moquerie. Une habitude, fut-elle mauvaise, ne saurait être arbitrairement interdite en pays démocratique; car, si le régime démocratique possède quelque titre de supériorité sur les autres systèmes gouvernementaux, c'est précisément parce que dans une démocratie, les lois sont, ou à tout le moins doivent être, la sublimation des désirs d'un peuple.

Dire à un individu qu'il ne doit boire qu'à certaines heures prescrites par la loi est une négation d'un privilège démocratique qu'aucune logique ou qu'aucun sophisme ne saurait justifier, car la grande majorité des gens croient, tout d'abord, qu'ils devraient jouir du privilège de choisir leurs breuvages préférés et qu'ils devraient, dans les limites raisonnables, jouir également du privilège de boire ces breuvages quand il leur sied.
Notre Loi actuelle des Liqueurs dans la Province de Québec est certainement une négation de ce privilège démocratique. Si cette loi est juste et bonne, comme nous le croyons, sans doute faudra-t-il, pour en convaincre le peuple, procéder d'abord à son éducation; c'est une campagne à faire qui n'a pas encore été entreprise et qui devrait être faite sans tarder. Et si l'on veut restreindre davantage les libertés du peuple en cette matière de l'usage des boissons alcooliques, il est fort à craindre que nos gens, sous cette pression nouvelle, se moquent de nos lois et se procurent par d'autres moyens plus ou moins licites, les liqueurs dont ils auront besoin.

Forte distribution donnée à L'Aiglon

- | | |
|--------------------------|------------------|
| Franz, due de Reichstadt | Sita Riddez |
| Flambeau | Pierre Durand |
| Metternich | François Rozet |
| L'empereur | Paul Guévremont |
| Prokesh-Osten | Jaques Catalain |
| Marmont | Arthur Lefebvre |
| Le tailleur | J.-René Coutlée |
| Frédéric de Gentz | Henri Poitras |
| L'attaché français | Paul Gury |
| Tiburce de Lorget | |
| | Camille Ducharme |
| Dietrichstein | Edgar Goulet |
| Obenaus | Emile Juliani |

En cas de raids aériens



Dans certaines parties du Canada comme des Etats-Unis, on ne néglige rien pour assurer sa protection en cas de raids aériens. Un magasin de Montréal a même fait la publicité, récemment, de certains types de rideaux spécialement conçus pour les périodes d'obscurcissement. En voici un de feutre noir, facile à installer, garanti pour intercepter tout rayon de lumière. Il offre de plus l'avantage de pouvoir protéger les personnes qui se trouvent à l'intérieur de la maison contre les éclats de verre lorsqu'une explosion se produit proche d'une fenêtre, et en brise les carreaux.

onces d'os par semaine, nous éparpignerions au pays l'achat annuel de 10,000,000 de livres d'os.

—Bateau! c'est un chiffre!
—Et ce n'est pas tout. Le papier... Les journaux, les enveloppes des lettres, le papier d'emballage de nos commandes, tout cela vaut de l'or aussi. On en fait toutes sortes de choses, à commencer par des boîtes et enveloppes pour la nourriture des soldats pour finir pour la bourre des cartouches.

—Où!... J'avais pas pensé à cela...
—Il y en a malheureusement bien d'autres, Mme Grondin, qui n'y pensent pas...
—Oh! c'est parce que c'est du trouble!...

—Mme Grondin, en Allemagne, une ménagère qui ne garde pas tous ses déchets métalliques et ses graisses, son papier et ses retailles passe devant les tribunaux qui ne sont pas tendres, je vous assure... Et n'oubliez pas qu'à nous, on ne nous impose pas la récupération, on nous la demande...
—Comment vous y prenez-vous?

—Mais je vous l'ai montré, j'ai un récipient pour chaque sorte de rebut. Les os, qui vous font si peur, je les mets dans une poubelle qui ferme bien, et où, lété, les mouches ne peuvent venir rôder, les retailles de tissus et les guenilles, dans un sac ou dans une boîte de bois, qui ferme, pour éviter la visite des souris, et le métal, je le dépose dans une autre caisse... J'ai même demandé à mon mari de visiter son atelier (celui qu'il s'est installé dans le hangar) de tout ce qui ne pouvait lui servir...
—Je crois bien que si j'en faisais autant, j'en récupérerai, moi aussi, des choses!...

—Faites donc cela, Mme Grondin. Vous verrez comme c'est facile d'en prendre l'habitude... On se dirait de soi-même vers la boîte ou la poubelle qu'il faut...
—Je vais dire à mes petits gars d'aller au papier...
—Pour en recueillir, les petits gars n'ont pas leurs pareils.

—En bien, j'aurais jamais cru que de si petites choses pouvaient en faire de si grandes... Il me semblait que ce que j'aurais pu mettre de côté n'aurait servi à rien...
—Mme Grondin, oubliez-vous que ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières?...

—Non, mais ça m'aurait semblé fou de garder deux ou trois boîtes et quelques morceaux de graisse...
—Dans tout le pays, pensez-vous au nombre de boîtes et à la quantité de graisse?

—Bien sûr, si on regarde ça... Bon, bon, c'est correct! Je vais garder tout ça, moi aussi...
—Et quand vous verrez passer un bel avion, vous aurez le droit de vous dire qu'avec un tout petit peu de soin, vous avez aidé à la construction de ce pays, n'est-ce pas?...

—Cela non plus je n'avais pas pensé... Mais je ne l'oublierai plus, c'est certain...
Décoré de Jacques Pelletier

Les idées de madame Voiclaire

Mme Grondin a beau être portée au découragement systématique, ce n'en est pas moins une excellente personne, qui comprend le travail des autres et le respecte. Comme cette journée-là il avait négligé d'aller à l'école, elle avait fait son grand ménage des fêtes, elle décida, pour aller lui rendre sa petite visite quotidienne de "passer par en arrière".
Le logis de Mme Voiclaire comportait évidemment une galerie fraîchement repeinte du printemps dernier et toujours soigneusement entretenue par Mme Voiclaire qui ne néglige rien.

Et Mme Grondin fut fort surprise de voir, sur ladite galerie, non pas une, mais plusieurs poubelles, soigneusement étiquetées et deux ou trois caisses de bois, munies d'un couvercle.
—Bon, se dit Mme Grondin, voilà encore une attrappe... Qu'est-ce que Mme Voiclaire peut bien faire avec toutes ces poubelles et avec ces caisses? Je crois que le plus simple, c'est encore de le lui demander...
Aussi, en arrivant, dans la cuisine claire qui sentait bon le café frais, Mme Grondin ne put y tenir.

—Dites-moi donc, Mme Voiclaire... Vous faites bien des déchets que vous avez besoin de tant de poubelles que ça... Pourtant, vous n'avez pas un régiment à nourrir?
—Un régiment, oh non! Seulement, chère Mme Grondin, je récupère...
Vous récupérez!... qu'est-ce que c'est encore que cette affaire-là? Eh! que vous aimez ça les choses compliquées, vous!

—Comment, les choses compliquées? Mais c'est la chose la plus simple du monde... Si vous préférez, je ne jette rien puisqu'à l'heure actuelle tout peut servir...
—Tout de même, Mme Voiclaire, les déchets sont les déchets...
—C'est encore drôle...
Dites-moi pas que vous gardez vos déchets! Pour l'amour!

—Mais, Mme Grondin, il y a des déchets qui sont excellents et qui sont très utiles à la défense nationale...
—Faites-moi pas rire!...
—Ecoutez, Mme Grondin, et vous rirez après. Tenez, venez ici...
—Dans cette première poubelle, je mets soigneusement tous les os, même ceux que Médor a grignolés. Crus ou cuits, je les garde tous. Ici, je jette les graisses qui ne peuvent réellement pas me servir pour la cuisine. Dans cette boîte, j'enfasse le papier (et Dieu sait si on en recueille dans une journée) ici, les boîtes de métal, là les vieux chiffons, tous les rebuts et les retailles. Et je ne perds pas mon temps ni ma peine...
—Voyons expliquez-moi cela... Je n'ai jamais vu une femme comme vous... Mais alors, vous ne donnez rien aux "vidanges"?
—Mais si, tout ce qui ne peut réellement pas servir. Le reste, je le trie, comme vous voyez et je le rends service au pays...
C'est ça que je voudrais savoir... Comment, avec de vieux os qui ne sentent pas très bon, avec un tas de guenilles et de vieilles "cans" de tomates, vous pouvez rendre service à la nation.

—C'est bien simple, Mme Grondin... Revenons, je vous expliquerai cela devant une bonne tasse de café... Voilà. Vous savez que, pour faire les avions, il faut du métal. Il en faut aussi pour les tanks, les canons et les obus... Il y en a dans les boîtes de fer-blanc que je conserve...
—Oui, cela, c'est encore compréhensible, mais les os?
—Les os? On s'en sert pour faire de la glycérine pour les explosifs et de la colle, pour les avions aussi... Et je vous dirai mieux, Mme Grondin. Si toutes, tant que nous sommes, nous, les ménagères canadiennes, nous pouvions donner deux



Des rumeurs qui semblent bien fondées veulent que l'ex-roi Carol de Roumanie ait accepté de devenir le chef du comité de la Roumanie Libre pour le triomphe de la démocratie. Il rendrait visite en cette qualité aux Etats-Unis. On a même annoncé que le roi établirait au Canada le siège provisoire de son gouvernement d'exil.

Théâtres... Sports...

Au Loew's

Le film "The Man Who Came To Dinner", qui prend l'affiche cette semaine au cinéma Loew's, met en vedette Bette Davis, Ann Sheridan et Monty Woolley. La distribution compte aussi Reginald Gardiner, George Barbier et Elizabeth Frazer.
"The Man Who Came to Dinner" est basé sur une pièce de théâtre des célèbres auteurs George S. Kaufman et Moss Hart. Cette pièce a été adaptée à l'écran par Julius J. et Philip G. Epstein.

Le film raconte l'histoire d'un célèbre conférencier qui est reçu dans une petite ville de l'Ohio. Il est l'hôte, pour un dîner d'un citoyen important de cette ville. En entrant, il se brise une hanche. Au lieu d'une heure, l'invité demeure pendant un mois. Et jamais on n'a vu invité aussi exigeant. Si exigeant qu'il finit par prendre possession de la maison.

Au Palace

Tout comédien, à un moment de sa carrière, a conçu l'ambition de devenir tragédien, ne serait-ce que pour une seule représentation. Lou Costello, qui apparaît avec son copain dans le film "Keep 'Em Flying" à l'affiche du cinéma Palace cette semaine, ne fait pas exception à la règle. Malheureusement pour lui, les directeurs n'ont pas encore décidé de se rendre à ses vœux. Ils en sont arrivés à compromission.

Lou Costello a été très impressionné par le film "Wuthering Heights", où, comme chacun le sait, le héros s'appelle Heathcliff. C'est pourquoi dans le film "Keep 'Em Flying", Costello s'appelle "Heathcliff". Mais Costello voulait plus qu'un simple nom. Aussi, lui a-t-on donné une chance de montrer ses talents de tragédien, une fois au cours du film. Ce sera sûrement une surprise pour tous les cinéphiles.

Au Princess

Une nouvelle équipe de comédiens, équipe qui promet de remporter le plus vif succès, est présentée aux cinéphiles dans le film "You're in the Army Now", qui prend l'affiche au cinéma Princess cette semaine. Il s'agit de Jimmy Durante, de Phil Silvers et de Jane Wyman.

"You're in the Army Now" raconte les aventures de Jimmy Durante et de Phil Silvers qui, à titre de vendeurs pour la Whirlaway Vacuum Cleaner Co., tentent de vendre un aspirateur à un sergent du service de recrutement. Dans leur enthousiasme, ils signent tous les papiers que leur présente le sergent et l'armée à deux nouvelles recrues. Les recrues n'en reviennent pas de leur surprise.

Le film "Steel Against the Sky", avec Alexis Smith, Lloyd Nolan et Craig Stevens, passera en second.

Au Capitol

Le film "Look Who's Laughing", qui demeure à l'affiche pour une deuxième semaine au cinéma Capitol a une distribution particulièrement brillante puisqu'on y trouve les noms des comédiens Fibber McGee et Molly ainsi que ceux de Edgar Bergen, Charlie McCarthy et Lucille Ball.

On sait que Bergen est un célèbre ventriloque et que son mannequin, Charlie McCarthy, a acquis aux Etats-Unis une immense popularité. Dans "Look Who's Laughing", le cinéphile peut assister aux aventures amoureuses de Bergen et s'amuser des quiproquos que fait naître Charlie McCarthy par son désir intempestif d'action.

Le second film à l'affiche est "The Gay Falcon", avec George Sanders et Wendy Barrie. Dans ce film Sanders joue le rôle d'un détective qui se voit aux prises avec une bande organisée de filous. Wendy Barrie joue le rôle de la fiancée de Sanders.

Au Saint-Denis

Le film "Le Monde Tremblera", qui prend l'affiche au Saint-Denis, mérite l'intérêt des cinéphiles de cette ville. En premier lieu, l'on doit dire qu'il a la plus forte distribution de vedettes jamais réunies dans un même film.

Qu'on lise bien cette liste de noms: Eric Van Stroheim, Claude Dauphin, Roger Duchesne, Robert Le Vigan, Carlette, Madeleine Sologne, Christiane Delyne, Genin, Roger Blin, Georges Vitray, Henri Guisol, Pauline Carton, Aimos, Armand Bernard et Prieur.

Le second film à l'affiche sera "L'Agonie du sous-marin" (Nitehvo), mettant en vedette Harry Baur, Marcelle Chantal et Georges Rigaudié. Ce film, dont on peut dire qu'il est d'actualité, raconte une double tragédie. La première est sentimentale et dresse un capitaine de sous-marin contre son second à propos d'une femme et l'autre tragédie est la mort du sous-marin au fond des mers. Les deux tragédies se complètent car le dénouement se déroule alors que le sous-marin est perdu sans espoir. Un beau film, magnifiquement monté.

Coups de marteau

(Suite de la 1ère page)
Chambre des Communes contre le divorce, essayait d'offrir en exemple notre province: "Parlez-nous donc de vos séparations et de vos collages!" interrompit un député ontarien. Et le Maître, interloqué, changea de sujet, pour entretenir la Chambre d'un autre à lui plus familier: l'envoi de contingents canadiens au Transvaal.

VULCAIN.

La lutte au Forum

On nous fait espérer la reprise des séances de lutte pour mardi, le 20 janvier. — Deux lutteurs renommés seront au programme.

Les amateurs de lutte, au Forum, qui étaient privés de leur plaisir favori depuis quelques mois, apprendront avec joie que, mardi, le 20 janvier courant, il y aura reprise de gala sous la direction du promoteur Eddie Quinn. Ce dernier, on le sait, a dû aplanner certaines difficultés qui avaient surgi entre la Commission Athlétique et lui-même. Tout s'est arrangé dans le meilleur esprit possible et voilà que vont reprendre, dans le vaste aréna de la rue Ste-Catherine ouest, ces soirées tant prisées du public amateur.

Pour cette réouverture de gala, on nous annonce la présence de deux lutteurs renommés: "Strangler" Lewis et Jim Henry. Ce sont deux athlètes que le public connaît bien et qui sont capables de fournir de fortes émotions. De plus, la rumeur veut que le champion canadien-français, Yvon Robert, soit également sur le tapis, mardi soir et qu'il ferait face à un rude adversaire. A l'heure où nous écrivons ces lignes, cette séance de mardi prochain n'est pas encore définitivement arrêtée, mais les autorités du Forum nous informent qu'à moins d'obstacles incontrôlables, elle aura lieu et que les deux lutteurs Lewis et Henry sont actuellement sous contrat. Il reste encore à compléter la liste des autres lutteurs, ce qui sera fait lorsque nous irons sous presse, samedi.

Lewis a toujours été un lutteur populaire à Montréal. On se rappelle qu'il perdit son championnat aux mains de Henri Deglane dans une bataille restée célèbre sous le nom de "bataille de la morsure".

Quinn a offert à Yvon Robert de faire face à Lewis et de mettre son titre au jeu, mais celui-ci vient de recommencer son entraînement au camp Maupas et déclare ne pas être prêt pour le moment à rencontrer un adversaire du calibre de "l'étrangleur".

Le promoteur Quinn s'est présenté devant la Commission Athlétique pour arranger les dates et autres détails de ses séances de l'hiver.

Lewis est renommé pour sa terrible prise de tête. C'est elle qui lui a fait donner le nom de "l'étrangleur". Il pèse actuellement 275 et est en parfaite condition pour tenter ses chances au championnat que détient Robert.

Nous avons la certitude qu'il y aura foule, mardi soir, au Forum, pour applaudir nos lutteurs et prouver au promoteur Quinn combien nous savons apprécier les efforts et les sacrifices qu'il s'impose afin de fournir aux amateurs de belle lutte des spectacles qui répondent à leur attente.

Visite à Montréal d'un "colonnards"

(Suite de la 1ère page)
remarquables paroles: "Tout en rendant hommage à l'héroïsme de ses armées, cela ne signifie pas que la Russie aura voix prépondérante dans l'établissement d'un ordre d'après-guerre. Au contraire, on a le ferme espoir que la réorganisation qui suivra le conflit permettra aux nations victorieuses de débarrasser le peuple russe de son régime."
La chose a été tentée et dans des circonstances beaucoup plus favorables après la Grande Guerre, mais l'entreprise n'a pas obtenu un succès tel qu'elle engage qui que ce soit à recommencer.

GILBERT LARUE.

CETTE ANNONCE FAIT PARTIE D'UNE SERIE D'EXPOSES DE FAITS SUR LA SITUATION DE L'INDUSTRIE DES BRASSERIES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC.

La bière, boisson préférée des familles

On sait comment les Brasseries ont procuré le nécessaire, parfois même l'aisance, à une foule de familles: non seulement elles ont employé des milliers de travailleurs dans leurs propres établissements, mais elles ont alimenté plusieurs autres industries et de nombreuses fermes, où elles puisent leur matière première.

Il y a plus. Par sa nature même, la bière est d'usage universel et accessible à tous les milieux; elle égale les réunions sociales et elle agrément l'existence sans la gâcher. Son immense popularité lui vaut de pénétrer dans les plus honnêtes cercles d'hommes et de femmes.

Après une journée de travail accablant, soit au bureau, soit à l'usine, soit aux champs, tout homme peut, sans déroger aux règles élémentaires de la sobriété, absorber, en compagnie de sa femme et de ses enfants, ce breuvage qui rafraîchit et repose. Qui s'en scandaliserait?

Ce fait se répète quotidiennement dans des milliers de familles, à qui le produit d'une des plus grandes industries québécoises procure une légitime satisfaction. Nombreux sans doute sont ceux qui savent gré à ce breuvage d'avoir adouci bien des asperités domestiques.

Ne vous laissez donc pas induire en erreur: par tradition et par nature, la bière fait comme partie intégrante de la vie sociale, où elle se substitue à des liqueurs nocives et devient un facteur de modération et de sobriété.

Nous répétons que l'Industrie des Brasseries a été établie, en cette province, dans le but de promouvoir la sobriété. Et tous ceux qui, depuis 1668, ont dirigé ces établissements n'ont cessé d'être fidèles à l'intention première du fondateur. L'Industrie des Brasseries mérite donc d'être considérée comme une entreprise respectable et nécessaire et d'être traitée comme telle.

*Toutes les sociétés de tempérance réunies en ont moins fait pour l'avancement de cette vertu en Amérique que l'introduction de l'Industrie de la Bière sur ce continent. Ce breuvage fut, dit-on, créé pour chasser les soucis, adoucir les tracasseries quotidiennes du monde et réjouir à la fois le corps et l'esprit."
—Henry Watterson.

Brewers Industrial Foundation of Canada

"La plupart des réformateurs ont commis l'erreur de charger la loi d'un poids excessif sous lequel elle succombe, et nous en voyons la meilleure preuve dans la faillite de la prohibition aux Etats-Unis."

Me A. RIVARD

Les légendes sur Ville-Marie sont devenues cacophoniques

L'une nous enseigne que le mérite de sa fondation appartient à M. Olier, l'autre que c'est à M. de la Dauversière. — Jamais temps de fut si fertile en "miracles", à en croire nos annalistes. — Les mystiques Maurice Duplessis et Camillien Houde. — Comment tous les fondateurs de Montréal se "connaissent" sans ne s'être jamais "vus".

Depuis qu'il est question de la célébration du troisième centenaire de Montréal, nous n'entendons parler que des miracles qui ont présidé à la fondation de l'ancienne Ville-Marie. On croirait lire l'Ancien Testament à la nomenclature des innombrables interventions divines ayant précédé, accompagné et suivi cet événement. Le malheur, c'est que si l'Ancien Testament ne se contredit pas lui-même, il n'en va pas de la sorte de l'histoire des origines de cette colonie.

Ainsi, pour ne citer qu'un fait, M. Charles Gauthier, rédacteur en chef du "Droit" d'Ottawa, organe "bonne-pressiste", prononçait une conférence à Radio-Canada, dimanche dernier, sous la rubrique "Heure dominicale", dans laquelle ce monsieur nous racontait une toute autre histoire que M. Léon Marchal, conseiller de l'Embassade de France à Washington, publiée dans le "Bulletin des Etudes Françaises", No 4.

M. Gauthier a prétendu que le premier personnage à songer à l'île de Montréal comme centre de rayonnement pour l'évangélisation des Indiens de l'Amérique du Nord, fut M. Olier, plus tard supérieur de Saint-Sulpice, et qu'il eut d'autant plus de peine à réaliser ce projet qu'il en fut dissuadé par son confesseur. Or, écoutons M. Marchal, conseiller d'ambassade et historien:

"Les missions du Canada, confiées à la Compagnie de Jésus, avaient leur centre au collège de LaFleche. C'est dans ce foyer d'humanité que se recrutait depuis 10 ans les apôtres de Québec... Un élan de conquête mystique gagnait les familiers du couvent. Parmi eux se trouvait un notable de la ville, Jérôme Le Royer de la Dauversière, receveur des tailles de l'élection de LaFleche.

"Comme il se tenait en prière dans la chapelle de Notre-Dame de Chef du Pont, il entendit en lui-même une voix le pressant d'instituer sous le vocable de saint Joseph un ordre de religieux hospitaliers qui iraient s'établir au Canada, dans l'île de Montréal.

"Il s'en ouvrit aussitôt à son confesseur habituel, le père Chauveau, qui eut à peine la patience d'écouter jusqu'au bout l'exposé d'un projet aussi chimérique. La Dauversière reçut de lui l'ordre formel de s'abstenir désormais, dans ses pensées et dans ses conversations, de pareilles extravagances qui pouvaient faire douter de l'équilibre de sa raison. Fonder un hôpital, passe encore, bien qu'il y fallût des ressources que La Dauversière ne possédait pas, mais s'établir à Montréal, c'était en l'an 1631 une impossibilité manifeste et il était absurde de prétendre même y songer."

La Dauversière n'en persista pas moins dans son projet. Arrivé à Paris, il alla se recueillir à Notre-Dame, et il y connut alors, selon M. Marchal, "toutes les personnes qui devaient lui prêter leur concours. Et comme il attendait d'être introduit auprès du chancelier Pierre Séguier, un jeune prêtre dont nul n'avait annoncé la visite, vint à entrer comme par hasard dans la pièce où il se trouvait. C'était Jean-Jacques Olier. Les deux hommes ne s'étaient jamais vus auparavant. Or cependant, par un prodige singulier, dont ils furent eux-mêmes tout interdits, ils se reconnurent et se saluèrent par leur nom. S'embrassant étroitement comme deux frères, ils compréhrent en ce moment que Dieu les avait choisis pour travailler ensemble à la même oeuvre jusqu'à leur dernier souffle."

Il serait certes captivant pour ceux qui s'intéressent à l'histoire vraie de Montréal — et ils sont plus nombreux qu'on ne pense, bien que nos légendes aient aussi leurs fidèles — de savoir lequel des deux est dans les "patates", de M. Gauthier ou de M. Marchal. Le premier nous dit que M. Olier fut le premier à penser à l'île de Montréal; le second prétend que c'est M. de la Dauversière. Le premier nous dit que M. Olier en fut dissuadé par son confesseur; le second soutient que c'est le père Chauveau, confesseur de M. de la Dauversière, qui essaya de faire lâcher prise à celui-ci. A moins que nos annalistes et nos auteurs d'histoires romancées (genre Lionel Groulx) n'accordent leur violon, nous assisterons certes à une effroyable cacophonie.

Nous voulons bien croire que les prodiges furent innombrables autour de la fondation de Ville-Marie, puisque les Canadiens français, selon des mystiques comme MM. Maurice Duplessis et Camillien Houde, n'ont cessé d'être l'objet de la sollicitude de la Providence. N'est-ce que les Hébreux, après avoir quitté la terre des Pharaons, ne passèrent pas la mer Rouge à pied sec? Est-ce qu'ils n'étaient pas dirigés dans le désert par une colonne de feu et nourris de la manne céleste? Est-ce qu'ils n'eurent pas qu'à se présenter devant Jéricho, pour en faire tomber les murailles au son des trompettes?

Mais encore une fois, l'Ancien Testament forme un bloc, tandis que notre Testament à nous est en train de s'effriter, de par les divergences de ses trop nombreux et trop zélés auteurs.

INQUISITOR.

Nos hôteliers parlent bon sens

(Suite de la 1ère page)

qu'en des circonstances spéciales. De sorte qu'ils ont convenu d'adresser une requête au gouvernement, le priant d'amender la loi de telle sorte d'abolir l'exigence du repas à 40 cents, et de plus de prolonger les heures de service du dimanche de midi à minuit le soir.

Le bon sens même exige qu'il en soit ainsi. Croiriez-vous pour un seul instant que l'individu qui désire boire un verre après 9 heures le dimanche ne trouvera pas une âme-sœur pour lui servir le nectar qu'il désire ingurgiter? Il faudrait être naïf pour le croire et de là à engendrer le pullulement des "blind pigs" il n'y a qu'un pas. C'est précisément ce qui est survenu. L'industrie hôtelière est donc la première à en souffrir et le public lui-même s'expose à des contraventions, tandis que s'il était laissé libre, dans une mesure raisonnable, il prendrait la chose philosophiquement et ne chercherait pas à transgresser la loi. C'est clair.

Il convient de féliciter sincèrement les organisateurs de l'exposition hôtelière et culinaire de leur esprit d'initiative, notamment MM. E. H. Frappier de l'Hôtel LaSalle et A. B. Smith de l'hôtel Windsor. C'est en effet eux qui se sont révélés les pionniers du mouvement créé pour mieux faire connaître le bon travail que font les hôteliers, car cette exposition est la septième de genre. Mais comme le soulignait M. Frappier dans son discours d'ouverture, il manque encore de cet esprit de coopération et de cohésion si indispensable au succès dans la lutte que les hôteliers ont à soutenir.

Le congrès s'est terminé vendredi soir par un souper et une sauterie. Félicitons aussi M. Jean Rinfret, secrétaire du comité de publicité, qui eut l'amabilité de souscrire aux exigences (si l'on peut appeler exigences!) des journalistes présents qui ne demandaient pas mieux que de coopérer avec les congressistes.

R. D.

Oka entre en effervescence

A propos des droits de coupe de bois que réclament les Indiens sur les terres de M.M. de Saint-Sulpice. — Un jeune conférencier fort "mystérieux".

Dans son numéro du 3 janvier, "L'Autorité" prédisait que des événements d'importance se préparaient à Oka. Depuis, l'hon. M. Godbout, premier ministre de la province, a déclaré qu'il avait fait annuler le bail par lequel il avait loué une partie de l'ancienne ferme Saint-Sulpice, où il se livrait à une expérience de culture mixte, et les Sulpiciens, de leur côté, ont annoncé qu'ils avaient récupéré la propriété vendue au baron Empain, ce Belge millionnaire dont on ignore les allées et venues depuis le début de la guerre.

Notre article du 3 janvier était signé par George Wilkinson un résident de l'endroit, qui s'intéresse spécialement aux Indiens. Voici le nouveau communiqué qu'il nous fait tenir sur un autre événement d'importance:

"Dans l'après-midi de dimanche, 11 janvier, j'étais invité à la demeure d'un Indien d'Oka où, à ma profonde surprise, je trouvais une assemblée en pleine séance. Un jeune homme, de manières affables, portant un nom bien français, mais prétendant être de descendance irlandais-espagnole, agissait à la fois comme président et orateur. Il avait devant lui une volumineuse correspondance qu'il me permit d'examiner. C'étaient des lettres du gouvernement d'Ottawa et du gouvernement de Québec à propos de la disette de bois qui se fait actuellement sentir dans la colonie indienne d'Oka, chose qui s'est fréquemment répétée depuis que celle-ci a eu l'honneur de tomber sous la domination de M. le baron Empain.

Au moment où j'étais, le monsieur en question tenait sous ses yeux mon article paru dans "L'Autorité" du 3 janvier: "Oka est-il une 'réserve' ou est-il une 'mission'?" et un autre article de la "Gazette", en date du 6 janvier, annonçant que les terres acquises par le baron Empain, il y a quelque cinq ans, avaient fait retour au Séminaire de Saint-Sulpice.

Après les salutations ordinaires, je demandai à ce jeune homme au sein de laquelle tribu semblait en désaccord avec le chef indien présent à la réunion:

— Quel intérêt portez-vous aux Indiens d'Oka?

— De la sympathie seulement, répondit-il.

— Alors, dites-moi donc quelle est votre opinion sur leurs droits, puisque vous semblez en savoir plus long que le chef lui-même. Quels sont vos antécédents et qu'avez-vous fait jusqu'ici pour cette population en détresse?

— Je porte un nom indien dont la traduction française signifie: "Porteur de bonnes nouvelles"; et je leur conseille de couper le bois dont ils ont besoin, parce qu'ils ne seront pas arrêtés.

— Sur quelle autorité vous appuyez-vous pour leur déclarer cela?

— Il me remit alors une lettre du premier ministre de la province de Québec, l'hon. M. Godbout; mais après en avoir pris connaissance, j'interjetai:

— Le premier ministre n'écrit rien de tel, mais il déclare tout simplement qu'il fera tout en son possible pour donner satisfaction aux Indiens.

La figure du jeune homme, sur les entrefaites, de brune devint rouge brique. Je ne voulais pas profiter de mon avantage, satisfait d'avoir démontré que les Indiens d'Oka ne sont pas les "poires" que l'on pense à ce jeune homme qui ne tom-

(Suite à la page 3)

Tél. MA. 8424

Paul Gauthier,
M.A.L.

Notaire & Commissaire

84 ouest, rue Notre-Dame,
MONTREAL

L'APOTRE DES HAILLONS

Que répondra-t-il à l'hon. T.-D. Bouchard au club Kiwanis? — Un bilingue qui veut empêcher les autres d'étudier l'anglais. — Un disciple des gros honoraires qui prêche l'indigence à la jeunesse canadienne-française. — Un aspirant à la "jugerie" qui manque de "jugeotte".

C'est mercredi prochain, 21 janvier, ne l'oublions pas, que Me Antoine Rivard, avocat de Québec, répondra devant les membres du Kiwanis Saint-Laurent à la conférence de l'hon. T.-D. Bouchard, sur les déficiences de l'instruction publique en général dans la province de Québec et plus spécialement de l'enseignement de l'anglais. Déjà la "bonne presse" prédit un triomphe complet à Me Rivard, et à l'entendre, celui-ci n'aura aucune difficulté à étayer sa thèse en se basant sur des données officielles.

Or nous savons ce que valent nos statistiques provinciales, compilées par des sinistres crétiens du genre de ce dénommé C.-J. Magnan, auteur d'un volume intitulé: "Honneur à la province de Québec". L'individu en question, aujourd'hui retiré de la pédagogie et pour notre plus grand bien, fut baptisé l'apôtre de la magnan...cul...ture. Jamais titre ne fut mieux mérité, comme le sieur Antoine Rivard gardera jusqu'à la fin de ses jours le titre dérisoire d'"apôtre des haillons". N'a-t-il pas déclaré que nos pères avaient préféré porter des haillons plutôt que d'apprendre l'anglais, et n'a-t-il pas conseillé à de jeunes ouvriers de la paroisse de Saint-Roch de Québec de faire comme eux!

DE FALLACIEUSES STATISTIQUES

Nos crétiens crétinisés ont été spécialement mortifiés du fait que M. Bouchard ait rappelé qu'il y a 75 ans nos dirigeants firent tout en leur pouvoir pour maintenir le "vulgarum pecus" dans l'ignorance la plus crasse, les uns pour le mieux dominer, les autres pour l'empêcher de diviser avec eux leurs gros sous. A entendre nos réactionnaires, les statistiques scolaires prouvent tout le contraire de ce qui a été.

Même en acceptant leurs chiffres comme vrais, cela ne prouverait encore rien du tout. Si les chiffres en question mentionnent le nombre des élèves fréquentant les écoles, ils ne disent rien de ceux qui, en état de les fréquenter, s'en abstenaient. En outre parmi les élèves inscrits, combien faisaient un stage d'au moins cinq ans à l'école primaire? Si nous tenons compte des résultats acquis, nous ne croyons pas en affirmant qu'ils n'atteignaient pas 5%.

C'est pourquoi nous prions nous en fier aux statistiques suivantes tirées du recensement fédéral de 1871, et qui permet d'établir une comparaison entre l'Ontario et le Québec au lendemain de la Confédération. Il résulte des statistiques scolaires en question que sur une population de 1.620.351, l'Ontario comptait 57.379 personnes, âgées de plus de 20 ans, incapables de lire, et 93.220 personnes, âgées de plus de 20 ans, incapables d'écrire. Dans le Québec, sur une population totale de 1.191.516, il y avait 191.362 personnes, âgées de plus de 20 ans, incapables de lire, et 244.731 personnes, âgées de plus de 20 ans, incapables d'écrire.

HONORAIRES D'UN PAUVRE HOMME

Département du Procureur général	1936-37	\$5,121.43
	1937-38	5,944.00
	1938-39	9,979.91
	1939-40	3,918.64
	Total:	\$24,963.98
Département des affaires municipales		\$2,944.37
Département du travail		\$100.00
	Total:	\$28,008.35

Pensez-vous, après avoir pris connaissance de ces chiffres astronomiques, que Me Antoine Rivard était bien l'honorable désigné par la Providence (style duplessiste) pour aller demander à un auditoire de jeunes gens de rester pauvres et de porter des haillons plutôt que de devenir bilingues?

Personne n'ignore, dans la vieille capitale, que la suprême ambition de Me Antoine Rivard est de devenir juge, à l'instar de son père, l'hon. Adolphe Rivard, qui vient de prendre sa retraite. Adevant la formation d'un cabinet d'union sous M. Meighen, à Ottawa, nous le verrions aussitôt postuler ce poste, à l'âge de 43 ans, sans le moindre sans gêne. Nous avons bien constaté que cet ardent disciple de l'unilinguisme avait étudié l'anglais dans une école spéciale de la Colombie anglaise.

Serait-il présomptueux d'en conclure que ce jeune gommeux rempli de fatuité manque de la première qualification pour monter sur le Banc, puisque c'est la "jugotte" qui lui fait particulièrement défaut?

OBSERVATOR.

Les jeunes ne doivent pas viser à être des "quêteux"

Admirable réponse de Mgr Félix Couturier à une association du diocèse d'Alexandria. — Comme quoi les paroissiens ne sont nullement tenus d'ouvrir leur bourse à tous ceux qui en font la demande.

(Correspondance spéciale à "L'Autorité")

Lachine, 16. — C'est le 27 juillet dernier que décédait Mgr Félix Couturier, évêque d'Alexandria, Ontario, reconnu dans son diocèse et même au dehors comme le père de la jeunesse. Il se plaisait à visiter diverses associations de jeunes gens et à leur prodiguer de bons conseils. Un jour, une délégation de jeunes s'en alla trouver Mgr Couturier afin d'obtenir la permission de faire une quête dans l'une des principales paroisses sous son obédience, afin d'obtenir l'argent nécessaire à l'achat de différents agents sportifs. La réponse de Mgr Couturier mérite une mention spéciale:

"Je ne permettra certainement pas semblable quête dans aucune paroisse de mon diocèse, parce que j'estime que les associations de jeunesse ne doivent pas être transformées en associations de "quêteux" professionnels. S'il vous faut de l'argent pour acheter ce dont vous avez besoin, j'aime mieux vous le prêter à même mes propres deniers, et vous me le rendrez à même vos revenus mensuels. Si vous voulez devenir des hommes d'affaires, apprenez qu'il ne faut pas dépenser plus que ses revenus."

Comme on assurait à Mgr Couturier que la quête en question serait faite sous l'égide de la plus grande honnêteté et que les noms des donateurs seraient enregistrés dans un cahier destiné à cette fin, il eut cette autre réponse bien au point: "Il serait trop facile d'obtenir de l'argent s'il suffisait de monter aux donateurs un crayon afin de leur assurer que les sommes versées ne tomberont pas dans la poche des solliciteurs. Le meilleur conseil que je puisse vous prodiguer, c'est, encore une fois, de ne pas compter sur les autres, mais sur vous-mêmes lorsque vous aurez besoin d'argent. Ce n'est pas en quéant que ceux de vos pères qui ont réussi dans la vie en sont arrivés à ce résultat. Au contraire, c'est en économisant. Les associations de jeunes gens ne sont pas les propriétés des paroissiens, et ceux-ci ne sont donc pas obligés de souscrire chaque fois qu'on leur en fait la demande pour les soutenir. Vous risquez au contraire de les indisposer par des quêtes perpétuelles, et ils finiront par vous regarder d'un très mauvais oeil."

Les jeunes gens du diocèse d'Alexandria se le tintrent pour dit, et depuis ce temps ils s'ingénierent à vivre de leurs propres deniers et non en "quêteux".

H.-A. R.

Sur la nécessité d'une coopération sincère et entière

Huit candidats libéraux

C'est ce qu'on voit dans Sainte-Marie. — L'hon. P.-J.-A. Cardin choisira. — M. Hector Dupuis oppositionniste?

Comme il n'y avait pas moins de huit candidats libéraux pour l'élection complémentaire de Sainte-Marie, ceux-ci, réunis par l'organisateur en chef du parti, ont décidé de s'en remettre au ministre fédéral qui représente la région de Montréal, pour le choix du porte-drapeau.

Les candidats en question sont MM. Gaspard Fautoux, Ignace Deslauriers, Emile Naud, Eugène Bélanger, P.-M. Ostiguy, Fred Daalos, Jean Tellier et Edouard Pharon.

L'hon. P.-J.-A. Cardin, le ministre à qui appartient la décision suprême, a déclaré qu'il se prononcerait bientôt. On ne sait pas encore si l'opposition mettra un candidat sur les rangs, mais il est sérieusement question de M. Hector Dupuis.

LUX.

Séparation des mâles et des femelles

(Suite de la 1ère page)

Nous puissions la première dans une dépêche publiée il y a plusieurs années dans un journal américain. Un éleveur du Far-West avait imaginé de vendre à bon prix des chats de chats qui ne devaient pas lui coûter cher, et voici comment: il s'était procuré une grande quantité de rats qu'il faisait manger par ses chats. Une fois que les chats avaient un beau pelage, il les tuait et, après les avoir écorchés, il les jetait en pâture aux rats. Les chats mangeaient les rats, les rats mangeaient les chats, et notre homme retirait de son industrie un profit net. La même dépêche assurait qu'il était en train de devenir millionnaire, et nous soumettons cette expérience aux Canadiens désireux de l'imiter.

A l'heure actuelle, l'importation des fourrures de la Russie étant devenue impossible, les peaux de chats seraient en grande demande s'il s'en trouvait une quantité assez considérable sur le marché. Rappelons-nous le temps où les Canadiens étaient très fiers de posséder des peaux de chats magnifiques, et nous soumettons cette expérience aux Canadiens désireux de l'imiter.

x x x

La deuxième manière d'exterminer les rats sans leur faire aucun mal — et celle-ci intéresse surtout les philanthropes — nous fut suggérée par le Dr Louis Laberge, alors médecin en chef à l'hôtel de ville de Montréal. D'une taille élève, pesant au moins 300 livres, le Dr Laberge était un merveilleux pince-sans-rire.

Ayant lu dans un journal du matin que les rats s'étaient introduits dans les entrepôts sur les quais et y causaient des dégâts épouvantables, nous allâmes l'intercepter pour un journal du soir:

— Que pensez-vous, docteur, de cette invasion?

— Je conviens, répondit-il après un moment de réflexion, que c'est un problème très sérieux. Sans parler des dégâts matériels qu'ils causent, les rats constituent un grand danger pour la santé publique.

— Alors, docteur, cela tombe dans votre domaine, puisque vous avez la charge de protéger la santé de tous les citoyens de Montréal.

— Vous avez raison, répartit l'escalape de plus en plus soucieux, et, après y avoir beaucoup réfléchi, je crois avoir trouvé le moyen le plus approprié.

— Inutile de vous assurer, docteur, que les citoyens attendent votre suggestion avec la plus vive curiosité, car on vous sait fort inventif.

— C'est pourquoi je ne vous ferai pas languir plus longtemps et mon moyen c'est...

Comme le gros docteur Laberge faisait une pause, sans doute pour respirer, car il était généralement essouffé, nous insistâmes:

— Et votre remède, docteur, c'est...?

— C'est la séparation des mâles et des femelles...

MISTIGRIS.

Chez une certaine classe de notre personnel enseignant, elle a fait défaut depuis les débuts de la guerre. — Fausse conception du patriotisme. — Une heureuse réaction grâce à l'attitude loyale et raisonnée du primat de l'Eglise catholique, Son Eminence le cardinal Villeneuve.

Nous avons déjà dénoncé, dans les colonnes de "L'Autorité", la façon un peu étrange avec laquelle, dans certaines institutions d'enseignement secondaire de notre province, on enseignait le patriotisme à nos jeunes gens. Loïn d'essayer d'inculquer dans la jeune intelligence des enfants le respect et la loyauté à la couronne britannique, d'enseigner à ceux qui, demain, seront les citoyens de cette province, appelés à jouer un rôle dans la vie nationale du Canada, un esprit de bonne entente et d'amitié à l'égard de nos concitoyens anglais, on s'appliquait à dénigrer l'Angleterre, à souligner tout ce qu'elle avait pu faire pour persécuter les Canadiens-français afin d'inspirer à cette jeunesse sinon la haine, du moins une animosité marquée contre la race avec laquelle nous sommes appelés à vivre quotidiennement. Oeuvre malsaine, peu digne d'un homme dont la mission est de cultiver, dans les jeunes cœurs qui lui sont confiés, la charité chrétienne, l'amour de son pays, le respect de l'autorité et de la vérité. Si nous avons à nous plaindre de l'Angleterre, dans le passé, il faut admettre que les choses ont bien changé depuis lors et que nous jouissons aujourd'hui d'une liberté, d'une paix religieuse et sociale que bien d'autres pays du monde ne connaissent pas et qu'ils envient. Il faut admettre également que l'Angleterre soutient aujourd'hui la plus formidable des batailles, non seulement pour sa propre protection, mais également pour le salut de la civilisation, de la liberté et du christianisme. Nous sommes citoyens britanniques et fiers de vivre sous la protection du drapeau anglais. Si parfois nous avons quelques motifs de nous plaindre de certaines injustices commises à l'adresse de nos concitoyens par des gens dont le fanatisme et l'étroitesse d'esprit ne sont pas encore disparus, ce n'est pas là la faute du peuple anglais ni de son gouvernement, et ce n'est pas non plus une raison pour médiocrité et vouer une générique nation qui fait l'admiration du monde entier. Quel pays n'a pas eu ses tares?

C'est un devoir impérieux, aux heures tragiques que nous vivons actuellement, pour ceux qui ont charge de l'enseignement dans nos écoles, dans nos collèges, dans nos universités de prêcher la bonne entente et l'harmonie entre les deux races principales qui habitent le Canada. Nos hommes d'Etat le comprennent admirablement et cette pensée a toujours guidé celui qui la mort est venue trop tôt ravir à notre estime et à notre respect, Ernest Lapointe, lui qui, tout en restant fermement attaché à sa race et à ses traditions, avait su conquérir l'amitié et la confiance de l'élément anglais par sa largeur d'esprit et son amour d'un Canada uni.

Empressons-nous d'ajouter que, depuis quelques mois, la mentalité a bien changé, dans nos maisons d'éducation, surtout dans le district de Québec. L'autre jour, nous avions l'occasion de causer avec un jeune prêtre qui, il n'y a pas très longtemps, affichait ouvertement des sentiments nationalistes et quelque peu anti-britanniques. Il nous a fait plaisir de constater l'évolution qui s'était opérée dans les idées de cet excellent abbé, aujourd'hui aumônier militaire, et l'affirmation qu'il nous a faite que, dans le clergé québécois, les idées n'étaient plus les mêmes à l'égard de la Grande-Bretagne et de notre participation à la guerre. On sentait l'influence patriotique et bienfaisante de Son Eminence le cardinal Villeneuve dont l'attitude généreuse et raisonnée et l'appui sincère qu'elle a apporté à toutes les oeuvres de guerre, depuis les débuts du conflit, ont fait l'admiration du peuple anglais. Une telle attitude, justifiée par un sens profond d'un patriotisme éclairé et de nos devoirs impérieux de l'heure présente en face des dangers qui nous menacent, a plus fait pour nous attiser les sympathies de nos compatriotes anglais que tous les discours et les articles de nos journaux canadiens-français. L'appel partait de haut et avait, sur nos compatriotes, une influence considérable. On savait qu'une telle directive ne pouvait se tromper et cela explique le changement opéré dans les rangs d'un certain clergé qui, tout en étant loyal à la couronne britannique, restait encore imbu d'idées et de principes nationalistes opposés à une généreuse et entière coopération à notre effort de guerre.

Il faut que dans tout le Canada-français on soit bien convaincu de la nécessité d'unir tout ce que nous avons d'énergie, de ressources et d'action pour gagner cette guerre et il appartient à ceux qui dirigent l'opinion publique, tant dans le domaine religieux que dans le domaine politique et civil, de prêcher cette campagne d'intense collaboration. Tous les sacrifices sont méritoires, quelque minimes soient-ils. C'est à ce prix seulement que nous triompherons de nos ennemis.

E. F.

Une heure avec les artistes des Concerts Symphoniques

L'oeuvre de vulgarisation artistique accomplie par cet orchestre de haute valeur. — Anna Malenfant, une grande artiste de chez-nous. — Si nous savions délaissier le cinéma pour l'art véritable et développer notre culture artistique.

Pour rompre la monotonie de la vie courante, nous sommes rendus, lundi soir, applaudir les artistes de la Société des Concerts Symphoniques de Montréal, à la salle de l'Auditorium du Plateau. La vaste enceinte était remplie. Auditoire d'élite qui a religieusement écouté le magnifique programme de musique et de chant que Radio-Canada transmettait sur ses ondes et que les auditeurs, encore sous le charme de cette audition parfaite, ont chaleureusement applaudi. On a fait une ovation à notre chanteuse montréalaise, Anna Malenfant, qui a rendu quatre pièces choisies de son répertoire. Dans l'air bien connu de Thomas, "Connais-tu le pays", et les "Tringles des Sœurs", de Bizet, opéra de Carmen, mademoiselle Malenfant s'est révélée grande artiste et a donné toute l'ampleur de son beau talent.

Nous avons l'habitude d'entendre et d'applaudir les artistes des Concerts Symphoniques. C'est pourquoi nous sommes portés à ne pas apprécier à leur juste valeur les qualités d'ensemble, d'expression, de précision, d'interprétation de ce brillant corps de musique, l'un des meilleurs et des plus cultivés qui soient en Amérique. Les grands directeurs de nos orchestres américains, tels sir William McMillan, Pelletier, Defauw s'honorent de venir présider aux concerts que nous donnons périodiquement la Société des Concerts Symphoniques et sa réputation est aujourd'hui solidement établie. Lundi soir, un groupe de ces artistes, celui qui compose le corps des Radio-Concerts, a rendu avec une rare perfection, sous la compétente direction de M. Jean Beaudet, un programme qui comportait des pièces cousues de mille et une difficultés. Souignons, entre autres, le "Rouet d'Omphale", de Saint-Saëns et l'Ouverture de Guillaume Tell qui demandent, pour être

(Suite à la page 2)